

COMITÉ DE SUIVI N° 1 LOTBINIÈRE

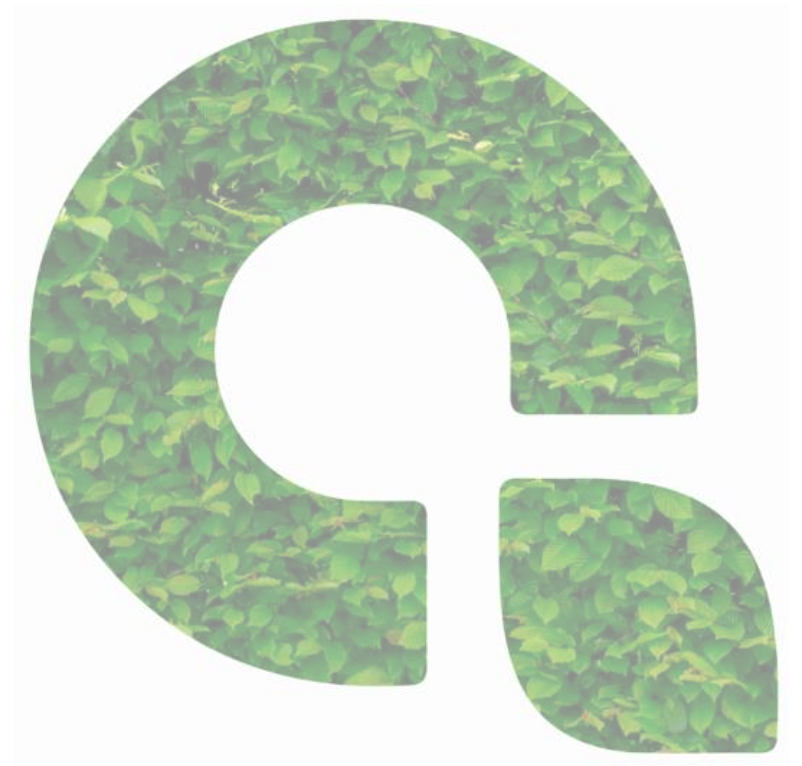
Présentation annuelle

Le 27 novembre 2023



TABLES DES MATIÈRES

1. Rappel : présentation du Questerre et du territoire couvert par le comité incluant les puits existants A275 et A267
1. Règlements du Québec et modifications à la Loi
2. Entretien et surveillance
3. Mesures de sécurité
4. Historique
5. Contact



RAPPEL: PRÉSENTATION DE QUESTERRE

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

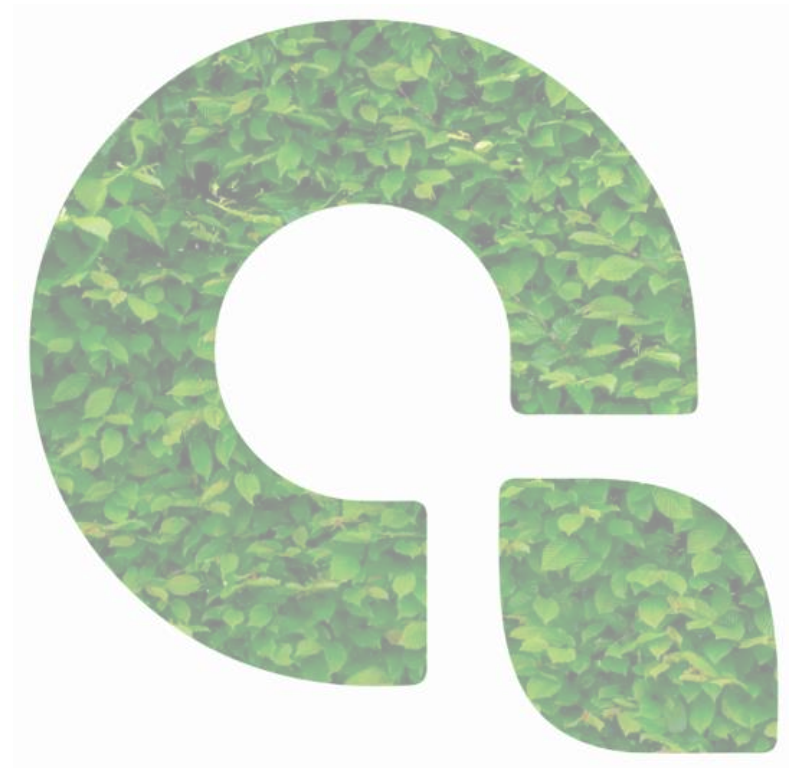
- Questerre est une entreprise de technologie et d'innovation énergétiques qui cherche à développer des projets carboneutres.
- Questerre détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.

MISSION

- Grâce aux nouvelles technologies propres et à l'innovation pour produire et utiliser l'énergie de manière responsable, Questerre souhaite soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement naturel.

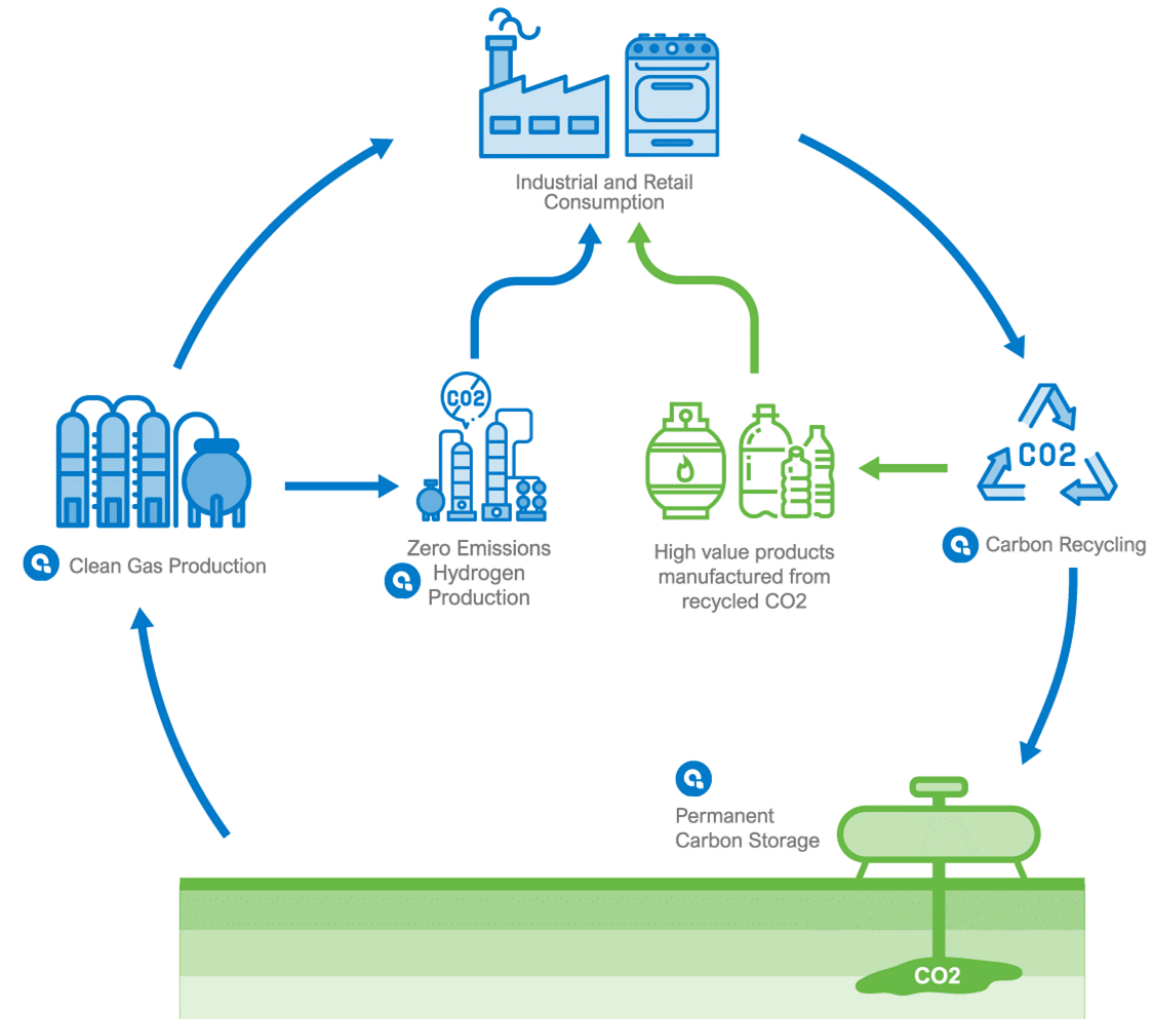
VISION

- Questerre croit que l'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'économie, l'environnement et la société.
- Questerre est engagée à faire preuve de transparence et à respecter l'opinion de la communauté.



RAPPEL: PRÉSENTATION DE QUESTERRE

- Questerre travaille avec le **MERN** sur le développement de projets mutuellement bénéfiques, notamment la **séquestration de CO2** et la **production d'hydrogène à partir de gaz naturel**.
- Un **projet pilote** pourrait être mis en œuvre sur nos sites, sous réserve de la suite de l'évaluation de faisabilité et l'acceptation du MERN.



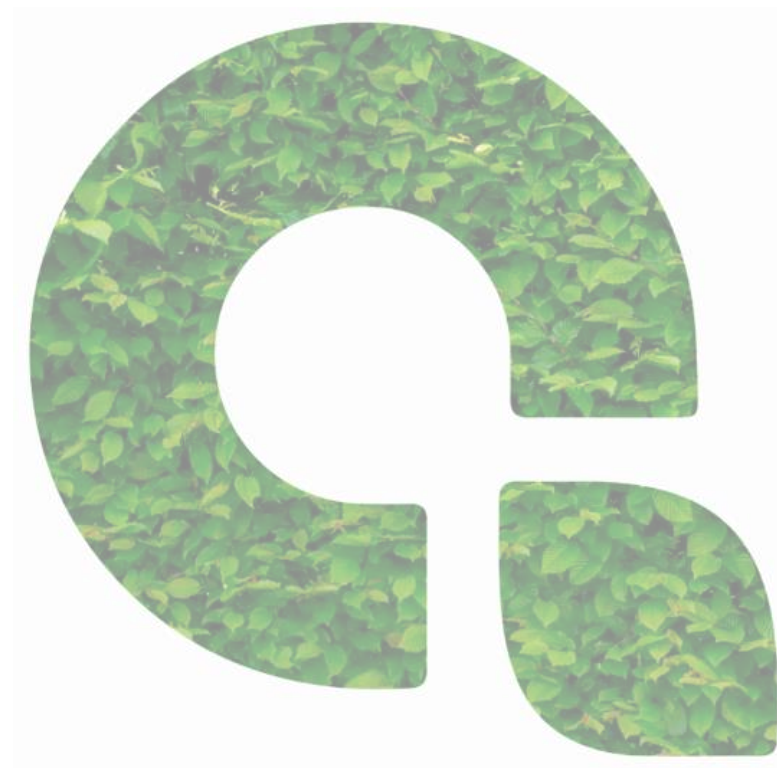


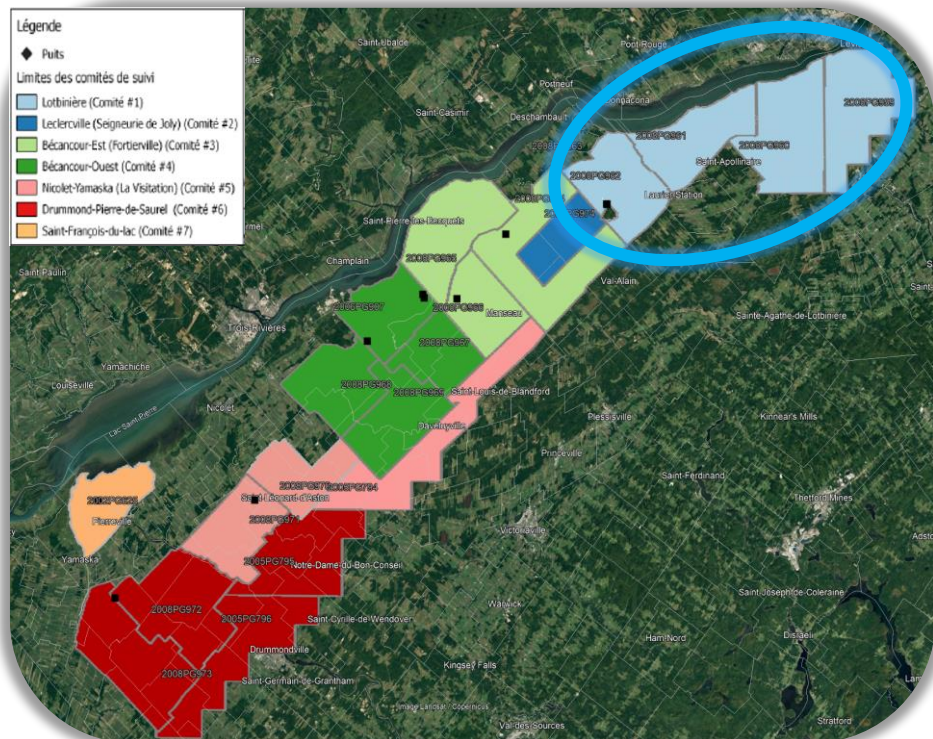
RÈGLEMENTS DU QUÉBEC ET MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES HYDROCARBURES

La loi visant principalement à mettre fin à l'exploration et à la production pétrolières et au financement public de ces activités

L'article 28 de la loi sur les hydrocarbures prescrit que « le titulaire d'une licence d'exploration constitue un comité de suivi pour favoriser l'implication de la communauté locale sur l'ensemble du projet d'exploration ».

Questerre souhaite informer sur ses travaux et répondre à vos interrogations et vos préoccupations.





- Superficie totale: **936,52 km²**
- Questerre possède et assure la maintenance de 100 % de ses puits rattachés aux licences d'exploration couvertes par le comité de suivi.
- Questerre est l'**opérateur désigné** sur ces licences (i.e. la seule compagnie pouvant initier des travaux).
- L'ancien propriétaire (Repsol) a foré **deux puits** sur la licence 2008PG962 (St-Édouard).

Le **comité Lotbinière** regroupe les licences d'exploration:

- **2008PG959** (235,31 km²)
- **2008PG960** (234,96 km²)
- **2008PG961** (176,09 km²)
- **2008PG962** (172,74 km²)
- **2008PG963** (117,42 km²)

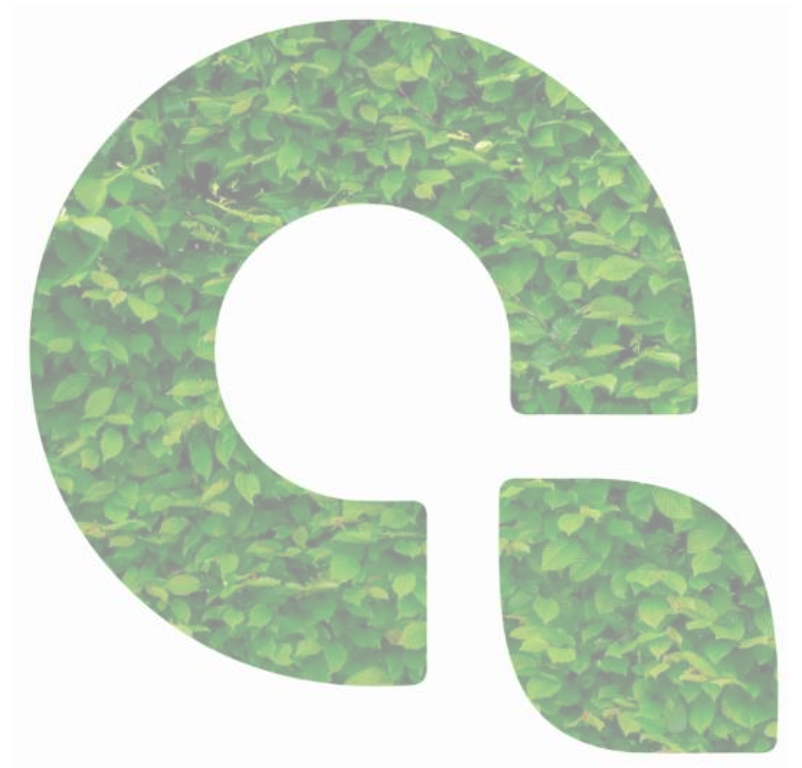
TERRITOIRE COUVERT PAR LE COMITÉ



ENTRETIEN ET SURVEILLANCE



- Questerre a surveillé les puits chaque semaine sans qu'aucun problème ne soit signalé.
- Au printemps, un contrôle hebdomadaire des mauvaises herbes se fait dans le terrain où se retrouvent les puits avec un tracteur et une débroussailleuse. Aucun produit chimique n'est utilisé.
- Le rapport d'inspection annuel de 2022 a été déposé sur le site web (section dédiée aux membres du comité). En janvier 2024, nous y ajouterons les nouveaux rapports d'inspection et vous aviserons par courriel.
- Le gouvernement a foré quelques puits hydrogéographiques sur le site à des fins de contrôle des eaux souterraines. Questerre a supervisé tous les travaux effectués sur ses sites par le gouvernement et ses prestataires.



MESURES DE SÉCURITÉ



- Inspections hebdomadaires du site et des deux puits par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour des deux puits et blocs de béton.
- Vannes de la tête de puits enchaînées et cadenassées.
- Questerre a fourni au MERN un dépôt de garantie approuvé pour ses puits, conformément aux exigences du MERN.
- Jusqu'à nouvel ordre, les puits sont suspendus et fermés temporairement avec l'approbation du MERN.



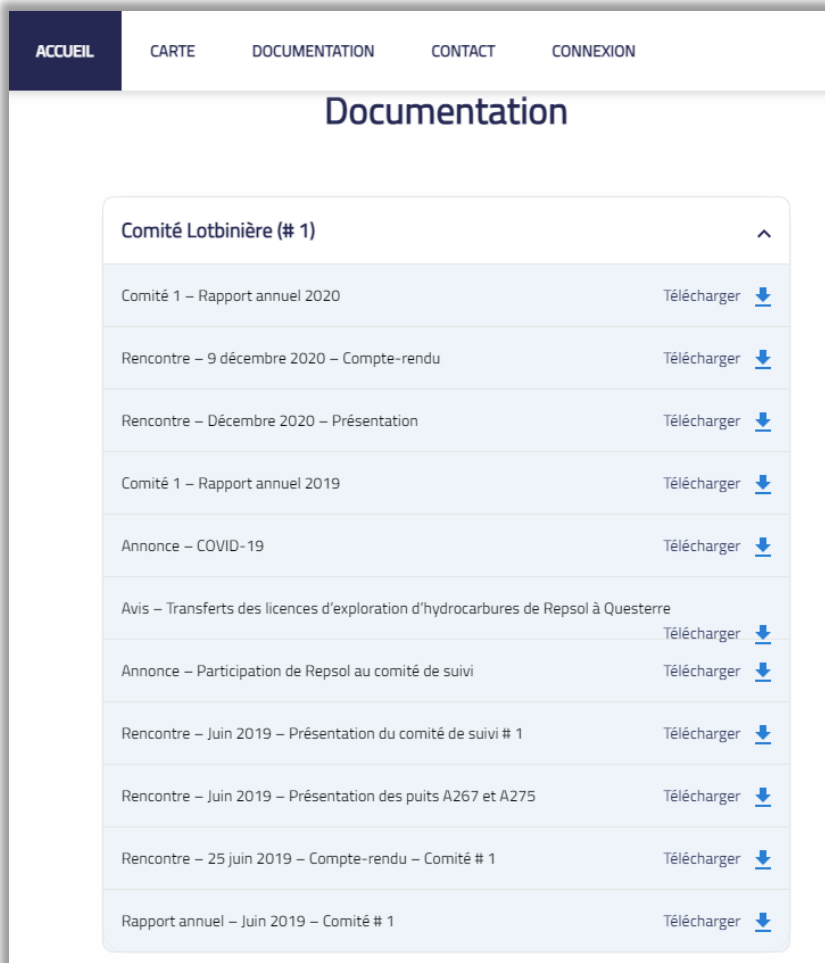
HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LES PUITS A275 ET A267



Année	Description
2008	Aménagement d'un site de forage multi-puits sur le territoire. ▪ <u>Superficie:</u> 120 m x 140 m ▪ <u>Surface de travail:</u> matelas de chêne déposés sur le sol
2009-2010	Forage et complétion des puits A267 et A275 sur le site.
2011 et 2013	Travaux correctifs visant à réduire la pression stabilisée à l'évent du puits A275.
2016	Travaux correctifs visant à réduire la pression stabilisée à l'évent du puits A267.
2020	Jusqu'à nouvel ordre, les puits sont suspendus et temporairement fermés.



ACTIVITÉS DU COMITÉ



- Le comité a été mis en place en **2019**, année de la première réunion annuelle.
- Des **comptes-rendus** des réunions et des **rapports annuels** des activités ont été produits en 2019, 2020, 2021 et en 2022.
- Toute la **documentation** en lien avec les activités du comité est disponible pour consultation dans la **section publique du site web** dédié <https://comite-suivi-questerre.ca/>
- Questerre publie également sur le site web tout autre document d'**intérêt public** (annonces, avis de travaux, etc.).
- Le site web offre également une **section privée** aux membres du comité dans laquelle des **documents officiels** sur les licences sont disponibles.



CONTACT

**Pour toutes questions sur le Comité de suivi
ou le contenu de cette présentation, veuillez
contacter:**

Pilote groupe-conseil

Courriel: info@piloteconseil.com